



Communiqué

Postfach / Case postale 665, 2501 Biel
Chargé d'affaires : Christoph Grupp
T 032 341 11 45 F 032 341 11 46
Email : geschäftsleitung@gruene-biel.ch

Bienne, 28 janvier 2008

Plainte des Verts Bienne en matière de la hausse des tarifs d'électricité ESB
le Préfet accorde l'effet suspensif du recours

La décision du Préfet, d'accorder un effet suspensif à la plainte des Verts Bienne contre la hausse des tarifs de l'électricité, permet aux Biennois de profiter plus longtemps des tarifs actuels plus bas. Mais les Verts Bienne jugent aussi important le fait qu'il faudra maintenant soumettre les nouveaux tarifs à la décision de la commission nationale ELCOM, et qu'il sera maintenant possible de mener un débat politique au sein du Conseil de Ville.

Les Verts Bienne se félicitent de cette décision qui empêche une entrée en vigueur des nouveaux tarifs au 31.12.2007 et obligera donc l'ELCOM à voir la validité des nouveaux tarifs. La décision peut donc être considérée comme victoire d'étape.

Nous retenons de la décision du Préfet que la Ville a tenté de motiver le retrait de l'effet suspensif par les effets de la nouvelle loi sur les tarifs. Il reste incompréhensible pour les Verts Bienne que le Conseil municipal ait voulu faire entrer ces nouveaux tarifs au 31.12.07 pour les soustraire à la protection prévue des consommateurs par la nouvelle loi.

Les verts attendent maintenant la décision finale du Préfet et que le Conseil de Ville puisse se prononcer sur les principes fixant ces tarifs.

Les Verts Bienne tiennent à préciser qu'ils ne sont pas par principe pour une énergie bon marché, mais que des baisses de prix ne devraient pas en priorité être accordées aux gros consommateurs, soit ceux présentant le plus gros potentiels d'économies.

Anna Maria Hofer, présidente

Christoph Grupp, chargé d'affaires

Pour davantage d'informations, veuillez vous adresser au chargé d'affaires des Verts Bienne: tél 032 341 11 45, courriel info@ecomm.ch